

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1638

Programmation complémentaire 2015 au titre du Contrat de Ville de Lyon 2015/2020 (convention territoriale) : attribution de subventions à des associations dans le cadre du Fonds d'Initiatives Locales (FIL) et du Fonds Associatif Local (FAL) pour un montant total de 4 000 euros - Demande de cofinancement auprès de l'Etat d'un poste des missions territoriales de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale et annulation d'une demande de co financement pour une action sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Lyon

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LE FAOU Michel

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 NOVEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 NOVEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 NOVEMBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SECHERESSE (pouvoir à M. GRABER), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), Mme TAZDAIT (pouvoir à Mme BAUGUIL), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1638 - PROGRAMMATION COMPLEMENTAIRE 2015 AU TITRE DU CONTRAT DE VILLE DE LYON 2015/2020 (CONVENTION TERRITORIALE) : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DU FONDS D'INITIATIVES LOCALES (FIL) ET DU FONDS ASSOCIATIF LOCAL (FAL) POUR UN MONTANT TOTAL DE 4 000 EUROS - DEMANDE DE COFINANCEMENT AUPRES DE L'ETAT D'UN POSTE DES MISSIONS TERRITORIALES DE MAITRISE D'ŒUVRE URBAINE ET SOCIALE ET ANNULATION D'UNE DEMANDE DE CO FINANCEMENT POUR UNE ACTION SOUS MAITRISE D'OUVRAGE DE LA VILLE DE LYON (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 5 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Fonds d'Initiatives Locales (FIL) est destiné à favoriser des actions initiées par les habitants en soutenant des projets collectifs animant la vie locale et favorisant l'implication des habitants dans une démarche valorisante, collective et solidaire.

Le Fonds Associatif Local (FAL) est lui destiné à permettre à de petites associations de quartier de mener des actions au-delà de leurs seuls adhérents, en faveur de l'animation et de l'insertion sociale.

Des projets ont ainsi déjà été soutenus dans le cadre de ces deux dispositifs, qui s'inscrivent dans les orientations du Contrat de Ville 2015/2020 (convention territoriale de Lyon) avec l'attribution de subventions lors de séances précédentes.

Les derniers projets finalisés pour cet exercice vous sont aujourd'hui présentés et je vous propose donc de répondre favorablement aux demandes de subvention suivantes :

QUARTIER	ASSOCIATION MAITRE D'OUVRAGE	ACTION	MONTANT PROPOSE en euros
Actions présentées dans le cadre du FIL			
5 ^e Ménival	Maison des Jeunes et de la Culture de Ménival 29 avenue de Ménival 69005 LYON	Week-end à Paris : à l'initiative d'habitants de Ménival impliqué dans le collectif d'habitants "Faites ton quartier" et porté par la MJC. Cette visite culturelle de Paris et de ses quartiers emblématiques, permettra de valoriser les initiatives d'habitants à travers un projet collectif renforçant le lien social	700

		et les échanges entre habitants.	
7 ^e Gerland	Association pour la Gestion du Centre Social et Socioculturel de Gerland 1 rue Jacques Monod 69007 LYON	Concert familial de Gerland : spectacle/concert pour les familles au Ninkasi, lieu méconnu des habitants, avec la mobilisation des parents et des partenaires du territoire autour de cet événement. Ce projet culturel et convivial (avec un goûter) vise également à favoriser la rencontre des familles et à développer la vie de quartier.	1 300
Sous total actions FIL			2 000
Action présentée dans le cadre du FAL			
9 ^e Duchère	Amicale Comorienne du 9e arrondissement de Lyon 325 rue du Doyen Georges Chapas 69009 LYON	Organisation d'une journée culturelle et culinaire : journée de partage, rencontre et de découverte pour les duchérois, jeunes et adultes, de la culture comorienne.	2 000
Sous total actions FAL			2 000
TOTAL GENERAL			4 000

Par ailleurs, par une délibération du 28 septembre 2015 vous avez approuvé les demandes de co-financement des postes des équipes de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale dans le cadre du contrat de ville. Depuis, une subvention supplémentaire de 18 000 euros a été accordée par l'État (ACSE) dans le cadre de la programmation complémentaire 2015 sur le poste de chargé de concertation au sein de la mission GPV Lyon la Duchère. Je vous demande donc de m'autoriser à solliciter cette participation financière.

Enfin, la délibération du 28 septembre 2015 prévoyait également les demandes de co-financement pour des actions sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Lyon, notamment pour une action de formation action des animateurs de la Duchère. La participation financière de l'État pour cette action à hauteur de 8 000 euros sera finalement attribuée à la MJC Duchère pour porter ce projet. Par conséquent, je vous propose d'annuler la demande de co-financement auprès de l'État pour la Ville de Lyon.

Vu la délibération du 28 septembre 2015 ;

Vu ledit modèle type de convention ;

Vu l'avis du Conseil des 5^e, 7^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Urbanisme, Logement, Cadre de Vie, Environnement ;

DELIBERE

1- L'attribution de subventions de fonctionnement aux associations mentionnées ci-dessus, dans le cadre du Fonds d'Initiatives Locales et du Fonds Associatif Local, pour un montant total de 4 000 euros est approuvée.

2- Le modèle type de convention d'application devant être signée avec les associations pour lesquelles des conventions cadres ou mixtes ont déjà été signées antérieurement, est approuvé.

3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4- L'annulation d'une demande de co-financement de 8 000 euros auprès de l'État initialement prévue pour une action de formation action des animateurs de la Duchère est approuvée.

5- M. le Maire est autorisé à solliciter la participation financière de l'État (ACSE, Agence Nationale pour la Cohésion sociale et l'Égalité des chances), pour un poste de chargé de concertation au sein de la mission GPV Lyon la Duchère pour un montant de 18 000 euros.

6- La recette correspondante, soit 18 000 euros sera inscrite au budget de l'exercice en cours : ligne de crédit 42254, nature 74718, fonction 520.

7- La dépense en résultant, soit 4 000 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours : ligne de crédit 41781, nature 6574, fonction 520.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

M. LE FAOU